

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES de NOVEMBRE 1962

4e Circonscription de LOIRE-ATLANTIQUE

MICHEL BONNET

INDÉPENDANT PAYSAN

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS

Nous nous plaignons d'être toujours bernés, FAISONS-NOUS ce qu'il **FAUT** pour l'éviter ?

NON et CELA **DURERA**, aussi longtemps que nous persisterons à élire des représentants qui s'inquiètent plus de leurs jeux politiques que de nos intérêts.

VOYONS les FAITS : UN BRAS INTELLIGENT, UTILE, EFFICACE, DIRIGE la FRANCE.

Le Président Kennedy n'a-t-il pas publié son admiration pour le Général de Gaulle et l'œuvre qu'il a accomplie. Des économistes américains venus le 10-3-62 à Paris, étudier le **Miracle** de l'économie française, ont déclaré aux grands journaux mondiaux (mars 1962) la monnaie française, la plus **solide.** C'est simplement incroyable mais vrai. Bientôt nous aurons confirmation que les INTERETS de **l'ETAT,** sont les **NOTRES.**

Cependant, **UN SIECLE D'ERREURS NE PEUT ETRE REPARÉ entièrement en QUATRE ANNÉES,** il reste beaucoup à faire.

Nous TRAVAILLEURS INDEPENDANTS, des VILLES ou des CAMPAGNES, c'est notre activité qui fait la FRANCE et nous semblons l'ignorer.

JE LE DEMANDE A NOUVEAU, **REGROUPONS-NOUS dans l'UNITÉ PAYSANNE...** Nos problèmes ne peuvent pas être ceux des THEORICIENS. Les AGRICULTEURS, les VITICULTEURS, les COMMERÇANTS, les OUVRIERS, les ARTISANS INDEPENDANTS, et toutes professions annexes, ont conscience de leur DIGNITÉ, et savent que lorsqu'ils se seront donnés le BRAS, qui leur manque, ils pourront parler de la **REORGANISATION de l'AGRICULTURE NATIONALE.**

A) Dans sa production — B) Dans l'écoulement de ses produits grâce aux besoins nouveaux.

1) Progression démographique (à ne pas perdre de vue) ;

2) Prospection judicieusement orchestrée donneront des ressources et un essor nouveau à nos régions rurales, surtout si celles-ci **s'industrialisent,** dans le cadre de la **DECENTRALISATION,** lors de l'ouverture définitive d'un grand marché mondial. Toute cette base assurant la prospérité du **COMMERCE, de l'ARTISANAT.**

Est-ce une IVe République irresponsable avec ses errements, son cortège de ridicule et son inefficacité qui peut prétendre à de telles ouvertures... La FRANCE est convalescente, elle ne peut se permettre le luxe de nouvelles expériences. Aidons le Général de GAULLE à parachever son œuvre au lieu de risquer de rendre sa tâche impossible.

ALORS nous VERRONS, avec une expansion économique nouvelle, **L'HOMME et sa FAMILLE** servis et non asservis par cette ECONOMIE, dont jusqu'ici nous acceptions inconsciemment de devenir **LES ESCLAVES.**

A NOUVEAU, j'invite dans NOTRE CIRCONSCRIPTION, tous ceux qui VEULENT participer à cet effort, de COHESION et de REGROUPEMENT, à s'UNIR pour établir :

UN PROGRAMME COMMUN

L'expérienc des dernières années a montré, l'IMPUISSANCE des nombreux gouvernements précédents. Seule la STABILITÉ de 4 années que nous venons de vivre, permet d'espérer une action efficace. Fidèles à notre politique de construction, nous ne chercherons pas par conséquent, à démolir ce qui existe, MAIS AU CONTRAIRE, à le CONSOLIDER.

Et **GRACE A CETTE CONSOLIDATION** nous ferons valoir les droits des Ruraux, au profit d'une expansion de **NOTRE CIRCONSCRIPTION AGRICOLE et VITICOLE, au RENOM NATIONAL, voir INTERNATIONAL.**

Angoissée, la Communauté Rurale menacée dans son indépendance, ses convictions et dans ses libertés, ne devra son salut qu'à : L'UNION pour :

A) La défense de la personne humaine en évitant les concentrations économiques, ETATIQUES, ou FINANCIERES.

B) La DEFENSE de la LIBERTE FAMILIALE, garantie de L'INDEPENDANCE de l'INDIVIDU et de toutes ses libertés.

En assurant une réforme définitive, pour la **JUSTICE SCOLAIRE, Liberté effective de l'Enseignement,** en donnant à tous les parents, le moyen de choisir librement l'ECOLE de leurs ENFANTS. En tant que Père de Famille Nombreuse, je mesure toute l'étendue du problème.

En acceptant en aucun cas, l'INGERENCE de l'ETRANGER, dans nos affaires nationales et dans l'œuvre qu'elle a accomplie et qu'elle continue d'accomplir dans le CADRE de :

LA NOUVELLE COMMUNAUTE FRANÇAISE

Qui oserait nier sa réussite aussi bien sur le plan économique, psychologique que culturel (Côte d'Ivoire) et nombreux autres pays, merveilleux **exemples de l'intelligente politique menée par le Général de Gaulle,** pour preuve les regrets amers, et les tentatives de rapprochement de ceux qui crûrent un moment pouvoir se passer de la FRANCE (manque notoire de sens politique et des plus élémentaires connaissances de l'Histoire du Monde « La Guinée »).

Ne voit-on pas aujourd'hui **grâce à l'intervention du Général de Gaulle, une Algérie OU NOS FILS ONT CESSÉ DE S'Y FAIRE TUER,** rentrer à l'O.N.U. parrainée par la FRANCE. Et ses responsables, clamer leurs intentions d'une étroite et profitable collaboration. QUELLE MÈRE, QUEL PÈRE DE FAMILLE me **contredira** lorsque je demande : POURQUOI ? s'arrogeraient-ils **le droit de disposer de la VIE de nos ENFANTS,** ceux-là même qui dans une lutte stérile, ont retardé cette réconciliation, d'où sortira une véritable coopération, dans l'intérêt de tous. C'est le sens même de l'Histoire.

DE QUELS DROITS ? CEUX-LA MEME qui voulant prolonger cette GUERRE STUPIDE, seraient-ils autorisés à nous obliger à des **IMPOTS SUPPLEMENTAIRES,** qu'exigerait la continuation des hostilités.

EN ME FAISANT le DEFENSEUR des droits sacrés, des **ANCIENS COMBATTANTS,** des PRISONNIERS, **Victimes de Guerre,** moi-même Ancien Combattant, engagé volontaire, Rhin-et-Danube, évadé de FRANCE, engagé dans les Forces Françaises Libres, débarquement, campagne de France, Allemagne, ( ) **JE SUIS DES VOTRES.**

EN FAISANT RECULER L'ETATISME, et en laissant à l'ETAT, la part importante des responsabilités qui lui incombent **dans ses affaires,** ce qui n'est déjà pas si mal ! ! **sans lui permettre de s'immiscer dans les nôtres,** supprimant ainsi le gaspillage des DENIERS PUBLICS, qui en résulte.

EN DEMANDANT, dans la mesure de la logique, des **allègements fiscaux** consécutivement à la Paix revenue, aussi bien pour les artisans que les commerçants.

EN DEVELOPPANT et ACTIVANT l'équipement du territoire :

Adduction d'eau, électrification, voirie, habitat rural, tourisme rural, DECENTRALISATION et, en DEMANDANT, **avec FORCE,**

aux Pouvoirs Publics de donner l'exemple en FAVORISANT, régionalement **l'implantation d'entreprises nouvelles,** génératrices de prospérité pour le Commerce et l'Artisanat, DONC, de meilleurs salaires pour les Employés, facteur important pour l'Economie, les Producteurs et Revendeurs y trouvant leur compte.

ALORS la MODERNISATION de l'AGRICULTURE ne sera plus un mot.

EN DEFENDANT L'EXPLOITATION Familiale, la Libre Entreprise, et l'Artisanat.

EN ORGANISANT les marchés pour que soit garanti le pouvoir d'achat des Agriculteurs, grâce à des prix rémunérateurs, base de toute expansion.

En ASSURANT du travail et grâce **au plein emploi,** des conditions de vie meilleure, aux Salariés et Employés du **Secteur Public,** pour leur éviter de recourir aux grèves, sources de désillusion, de déboires et de HAINE. En un mot, ECARTER les dangers de CHOMAGE.

EN ASSURANT : L'EDUCATION PROFESSIONNELLE ; la Coopération Agricole.

EN OBTENANT la JUSTICE et l'EGALITE dans l'application des LOIS plus spécialement la réforme de la Sécurité Sociale.

RENTES **aux Vieux**, et **RETRAITES,** une économie Saine ne doit pas ignorer que nos **Anciens doivent être des consommateurs,** comme les autres. En dehors de toute sentimentalité, c'est aussi **L'Intérêt de tous, avant tout des Producteurs et Commerçants.**

ALLOCATIONS ET PRETS aux JEUNES, pour leur donner les possibilités de satisfaire leurs légitimes ambitions de JEUNES DEBUTANTS, dans la vie.

EN DEMANDANT des **CREDITS SPECIAUX**, pour **l'édification et l'amélioration des logements - DEVELOPPEMENT des SPORTS pour les JEUNES.**

EN DEVELOPPANT la **PRODUCTION** dans tous les domaines avec une **Organisation préalable.** EVITER LE DESORDRE !!!...

A cette condition nous ne pourrons en aucun cas, craindre d'affronter le FUTUR MARCHÉ, de grande extension EUROPEEN voir MONDIAL, que nous impose :

1) la marche du temps ;
2) les événements ;
3) l'orientation de l'économie mondiale, dont nous sommes tributaires, mais dans

lequel la FRANCE peut avoir une INFLUENCE et une place CONSIDERABLE, si elle sait utiliser les chances qui lui sont offertes aujourd'hui.

EN UN MOT, une FRANCE FORTE, pour n'avoir pas à utiliser SA FORCE.

ENFIN :

EN ASSURANT la **DEFENSE, dans la LEGALITE,** des intérêts directs, des Agriculteurs, Artisans, Commerçants, **si mal défendus,** malgré **PROMESSES et DEMONSTRATIONS SPECTACULAIRES, si PEU EFFICACES** surtout lorsque manque l'esprit de solidarité.

A ce sujet, **JE VOUS DEMANDE DE PRENDRE EN CONSIDERATION,** la lutte que j'ai menée depuis 4 ans sur le **Plan National** dans cette AFFAIRE : « **Dite des 600 Jours** ».

Dans l'intérêt même de dizaines de milliers d'exploitants agricoles et professions annexes, menacés par des mesures iniques, qui d'**AILLEURS ont été abrogées à la suite d'énergiques PROTESTATIONS et réactions telles,** que ce procès que **j'ai intenté et gagné en** PREMIERE INSTANCE, le 24 MARS 61 (décision notifiée le 18 avril 61) PUIS en Appel le 11 juillet 1961 (notifiée le 21 juillet 1961 et dont je rappelle brièvement la genèse :

Le 16/11/59, les intéressés recevaient pour l'année 58, ordre de payer sur la main-d'œuvre une nouvelle taxe de 5 %. Décision illégale à mon avis, car entachée de rétroactivité. Protestations spectaculaires suivirent. Puis l'affaire tomba faute de courage et persévérance, de la part des combattants. Comme d'habitude ! ! !

Devant l'inertie générale, je décidais de reprendre l'affaire, afin de prouver que les **Français n'étaient pas forcément taillables et corvéables à merci !....** et qu'il était possible **légalement** de faire valoir ses droits. Grâce à Dieu la justice existe pour quelque chose.

Ces deux décisions successives de tribunaux me confirmant dans **mon droit** cela fit du bruit,, « France Rurale », « Ouest-France », « Presse-Océan » et d'autres journaux en parlèrent.

Je laisse juge les Electeurs, car je précise que cette taxe a disparu depuis. Cette affaire **appelée à faire jurisprudence, je l'ai menée dans l'intérêt même** de tous les agriculteurs, viticulteurs et professions **annexes** (en dépit de la malicieuse interprétation qui en fut donnée par certains de nos adversaires). Fort heureusement le bon sens, une **fois** de plus, en a eu le dessus et **JE VOUS EN REMERCIE,** plus spécialement tous mes amis qui, à cette occasion, m'ont manifesté leur sympathie et m'ont apporté leur aide.

J'aimerais au cours des réunions que nous aurons, pouvoir vous informer particulièrement de ce sujet, car il représente une lutte **entre bien d'autres** dont il serait utile que tous soient informés pour leur permettre de **prendre position et de juger ceux qui prétendent assurer la défense de nos intérêts.** Ne dites pas « je ne suis pas concerné par cette affaire », demain ce sera votre tour. Soyons TOUS solidaires cela fera notre force.

OUI nous VOULONS que nos **intérêts soient défendus** ?

ALORS, c'est le moment de le prouver, en votant pour ceux qui font la **preuve** non par des promesses, mais par des **ACTES,** qu'ils sont fermement décidés à défendre, ceux qui leur font confiance. Ainsi il est prouvé que c'est possible, même sans être un élu.

ELECTEURS, ELECTRICES, la crise qui nous vaut ces élections a été ouverte, **volontairement par les ELUS sortants, contre le GENERAL DE GAULLE,** qui les a renvoyés devant vous, POURQUOI, pour que **vous décidiez enfin que cela change !** Allons, les Indépendants et Paysans ont besoin d'un **sang neuf**, d'une évolution qu'ils attendent, qu'ils espèrent au fond de leur cœur.

Les dernières élections législatives de 1958 n'ont pas été bonnes, la PREUVE !

ALORS, IL FAUT CHANGER

Indépendants et Paysans, vous venez de dire OUI au Général de GAULLE. Ne lui dites pas NON maintenant en envoyant à la Chambre ceux qui sont **encore** décidés à contrarier la seule politique qui peut sauver la FRANCE. **Car la France, comme le Monde, est sur un volcan. Ne divisions pas nos voix. Comme un seul homme,** faites confiance à ceux dont la politique ne varie pas, suivant le vent, et ainsi dites NON à ceux qui ont dit NON, et qui maintenant, sont prêts à tromper votre confiance par des associations électorales **DOUTEUSES.**

Il faut que vous observiez qu'il n'y a pas de candidat radical, ni socialiste. Il faut que vous trouviez le faux candidat qui sous une étiquette usurpée cache son vilain jeu politique. Ne vous laissez pas prendre à ces **TRICHERIES ELECTORALES** dignes de la IVe République que vous ne voulez plus voir.

PAR MES ACTIVITÉS, JE SUIS DES VOTRES, si vous me faites confiance, TOUS UNIS, autour du Général de Gaulle, SEUL CAPABLE d'assurer et même d'imposer la PAIX, en FRANCE et dans le monde, TOUS UNIS, dans une force commune, nous ferons le travail que seule l'UNION de BONNES VOLONTÉS est capable de réaliser pour que MIEUX VIVE LA FRANCE.

En demandant au Docteur Manceau (de notre circonscription) **dont** le SENS SOCIAL, le dévouement, le courage, sont bien connus, d'accepter d'être mon suppléant, je pense avoir la chance de pouvoir vous présenter l'homme qui, par sa profession et ses qualités de cœur, connaît et comprend tous nos problèmes.

GÉNÉRAL DE GAULLE

Je suis très sensible à la confiance que vous m'exprimez

MICHEL BONNET



Ancien Combattant Rhin-et-Danube
Chevalier du Mérite Agricole
Pépiniériste, Le Cellier-Nantes
Candidat Indépendant Paysan
avec l'investiture du Mouvement Paysan

Pour terminer, j'ai tenu à faire figurer cette carte reçue du Général de Gaulle, il y a déjà plusieurs années, alors qu'après avoir combattu à ses côtés j'étais un de ceux qui lui demandait de revenir à la tête de l'ETAT. Ainsi 13 années ont été perdues. Mettons les bouchées doubles.

SUPPLÉANT :

Dr Michel MANCEAU
Docteur en Médecine
Varades